

---

## Communauté d'Agglomération du Boulonnais (CAB)

### Programme d'aménagements de la Liane aval pour la prévention des inondations – Triangle boisé et prolongement de la Liane

Avancement de l'étude historique de pollution des sols au 20 avril 2024

---



Contact : Solène BRACHET

☎ : 06.43.14.85.67

✉ : [s.brachet@v2r.fr](mailto:s.brachet@v2r.fr)

[groupei2d.com](http://groupei2d.com)



# Sommaire

|           |                                                                           |          |
|-----------|---------------------------------------------------------------------------|----------|
| <b>1.</b> | <b>Contexte et objet de la note .....</b>                                 | <b>3</b> |
| 1.1       | Contexte.....                                                             | 3        |
| 1.2       | Cadre méthodologique et normatif .....                                    | 3        |
| 1.3       | Périmètre de l'étude.....                                                 | 4        |
| <b>2.</b> | <b>La démarche engagée .....</b>                                          | <b>6</b> |
| <b>3.</b> | <b>L'état d'avancement de l'étude à la date de la présente note .....</b> | <b>7</b> |
| <b>4.</b> | <b>Suites prévues et articulation du projet .....</b>                     | <b>9</b> |

# 1. CONTEXTE ET OBJET DE LA NOTE

---

## 1.1 Contexte

La Communauté d'Agglomération du Boulonnais (CAB) est traversée par plusieurs fleuves côtiers, dont la Liane, qui se jette dans la Manche à Boulogne-sur-Mer après un parcours de 36 km. En novembre 2023, le territoire a subi une série de crues successives de ce fleuve, touchant particulièrement les communes d'Hesdigneul-lès-Boulogne, Isques, Saint-Etienne-au-Mont, Saint-Léonard, ainsi que la zone industrielle de la Liane (ZI Liane).

A la suite de ces événements, la CAB a lancé une étude de définition d'un programme d'actions sur la partie aval du fleuve Liane de son territoire, en vue de réduire les impacts des inondations. Il était en effet apparu lors des épisodes de novembre 2023 que les écoulements de la Liane étaient bloqués dans le secteur de Saint-Etienne-au-Mont – Saint-Léonard alors que le bassin artificiel de la Liane plus en aval présentait un niveau plus bas et le barrage Marguet une capacité d'évacuation à la mer bien supérieure. Les investigations avaient donc pour objectif de lever ces verrous hydrauliques et d'en évaluer les impacts à plus grande échelle.

Cette étude a été réalisée par le cabinet EGIS Eau et menée en collaboration avec les services de l'Etat et l'Etablissement Public Territorial de Bassin (le SYMSAGEB) qui porte par ailleurs un PAPI à l'échelle du bassin versant. Elle a abouti à la définition d'un ensemble de travaux d'amélioration de la capacité d'écoulement du fleuve, de modification d'ouvrages hydrauliques et d'entretien des berges, complémentaires au PAPI.

Des **terrassements** et des **évacuations** de terres sont notamment prévus dans le cadre des travaux.

Dans ce cadre, la CAB a missionné V2R pour la réalisation d'une étude historique, documentaire et mémorielle ainsi qu'une étude de vulnérabilité des milieux (en cours de réalisation).

La présente note a pour objet d'informer l'autorité environnementale de la réalisation de cette étude et d'en préciser l'état d'avancement à la date de rédaction.

## 1.2 Cadre méthodologique et normatif

Le rapport concerné sera conforme à la méthodologie et les normes préconisées par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire (MTES), et en particulier :

- La « Méthodologie nationale de gestion des sites et sols pollués » d'avril 2017 ;
- Le Code de l'Environnement : Articles L.512-6-1, L.512-7-6 et L.512-12-1 ;
- La norme AFNOR NF X 31-620 révisée en décembre 2021 pour le domaine A « Etudes, assistance et contrôle » ;
- Visite de site (MEDD, version 0 de février 2007) ;
- Schéma conceptuel et modèle de fonctionnement (MEEDDAT, version 0 de février 2007)

Sur cette base, le présent rapport est codifié selon les prestations élémentaires suivantes :

- La réalisation de la visite de site (A100) ;
- Les résultats des études historiques et documentaires, de vulnérabilité des milieux et mémorielles (A110 et A120).

## 1.3 Périmètre de l'étude

Le site à l'étude est composé de deux zones :

- Zone « Triangle boisé »
- Zone « Prolongement de la Liane »

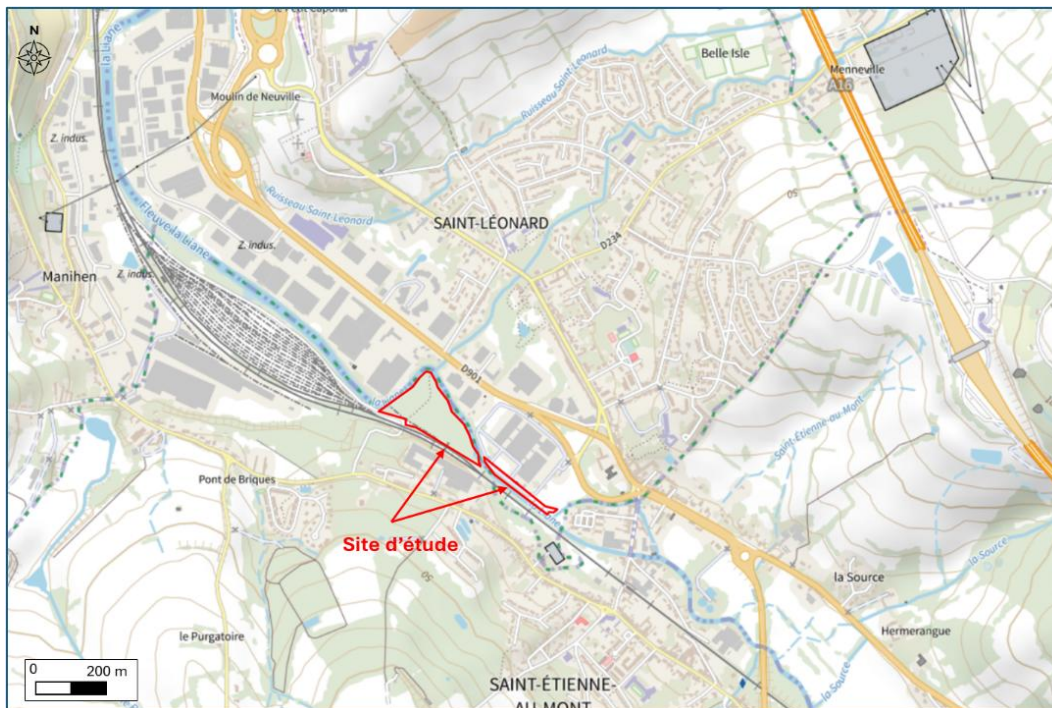


Figure 1 : Localisation du site d'étude (Source : Géoportail)

Une troisième zone le long des voies SNCF fera également l'objet d'un rapport d'étude historique, documentaire, mémorielle ainsi qu'une étude de vulnérabilité. Cependant, d'après nos premières recherches, la zone n'est pas concernée par de potentielles sources de pollution et fera l'objet de recherches approfondies dans un second temps.

La **zone « Triangle boisée »** est localisée chemin des Anglais, sur la commune de Saint-Etienne-au-Mont et occupe les parcelles n°2, 3, 4, 5 et 6 de la section AC. Elle s'étend sur une superficie d'environ 30 800 m<sup>2</sup>. La zone est actuellement occupée par des espaces verts extérieurs et des zones boisées.

Sa localisation en coordonnées Lambert 93 est :

X : 602 234 m

Y : 7 066 467 m.

La **zone « Prolongement »** est localisée 1 boulevard de la Liane sur la commune de St-Léonard et correspond à une partie de la parcelle n°143 de la section AH. Elle s'étend sur une superficie d'environ 4 600 m<sup>2</sup>. La zone est actuellement occupée des espaces verts extérieurs, des voiries, bâtiments (et une cuve aérienne ?).

Sa localisation en coordonnées Lambert 93 est :

X : 602 511 m

Y : 7 066 218 m

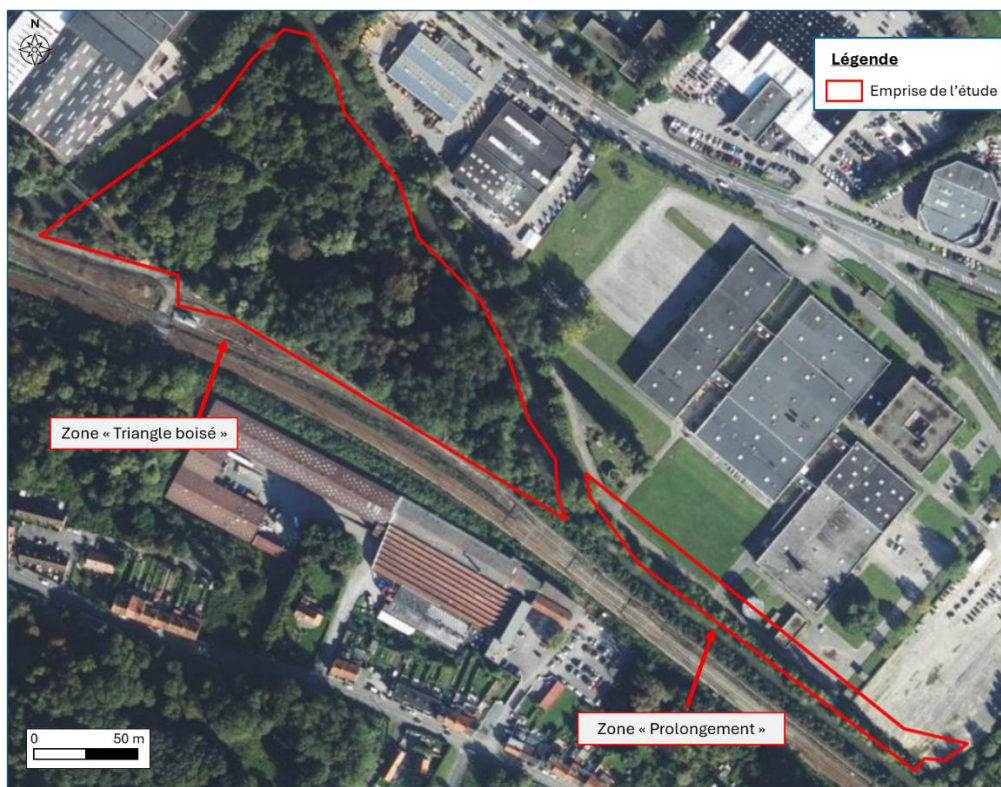


Figure 2 : Limite de la zone d'étude (Source : Géoportail)

Les propriétaires actuels de la zone « Triangle boisé » sont :

- SNCF Réseau pour les parcelles n° 2 et n° 6 ;
- La Société de Travaux d'Outreau (STO) pour les parcelles n° 3,4 et 5.

Pour la zone « prolongement », cette parcelle se situe actuellement sur l'emprise de la société SILIS.

## 2. LA DEMARCHE ENGAGEE

---

L'**étude historique** vise à reconstituer l'historique des usages du site afin d'identifier d'éventuelles sources de pollution et de préciser les enjeux sanitaires et environnementaux associés. Elle repose notamment sur :

- La collecte et l'analyse des données disponibles (archives, cartographies historiques, photographies aériennes, documents d'urbanisme, bases de données publiques, etc.).
- L'analyse des usages passés et actuels du site et des parcelles voisines (activités industrielles/artisanales, stockages, dépôts, stations-service, ateliers, etc.).
- Une visite de site (reconnaissance visuelle) et, si possible, des entretiens avec des personnes ressources (propriétaire, exploitant, services techniques, riverains, etc.).
- L'identification des substances potentiellement associées aux activités recensées et la formulation d'un schéma conceptuel préliminaire (sources–transferts–cibles).

L'**étude de vulnérabilité** vise à identifier les possibilités de transfert des pollutions et les enjeux à protéger. Les transferts peuvent s'effectuer par exemple par les eaux souterraines, par l'air atmosphérique, par les eaux superficielles, etc. Les usages incluent par exemple les habitations, les établissements recevant du public, les activités récréatives (pêche, baignade, etc.), les zones agricoles, les potagers, etc. Elle repose sur :

- La description des caractéristiques intrinsèques des milieux (géologie, hydrogéologie, hydrologie, ...) pour déterminer les voies de migration possibles des polluants et identifier les facteurs favorisant ou ralentissant les transferts.
- La recherche des paramètres physico-chimiques des substances qui ont une influence sur le transfert et le comportement des polluants.
- L'identification des usages et des milieux d'exposition pouvant être impacté par la pollution.

### 3. L'ETAT D'AVANCEMENT DE L'ETUDE A LA DATE DE LA PRESENTE NOTE

L'étude a été lancée le **26/01/2026**. À ce stade, les actions suivantes ont été réalisées ou sont en cours :

| Tâche                                                                       | État      | Observations                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|-----------------------------------------------------------------------------|-----------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Collecte des informations (CAB / plans / historique connu)                  | Réalisée  | <p><u>Zone « triangle boisé » :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>D'après la mairie de Saint-Etienne-Au-Mont : les bâtiments visibles sur les photos aériennes correspondraient aux logements des ouvriers des APO (Aciéries de Paris et Outreau) ;</li> <li>D'après SNCF, il s'agirait d'un ancien garage.</li> <li>En attente d'élément de la Société de Travaux d'Outreau / SINGER (propriétaire actuel d'une partie de la zone « triangle boisé »).</li> </ul> <p><u>Zone « prolongement » :</u> l'actuel propriétaire n'a pas encore été sollicité dans le cadre de cette étude à la demande de la CAB.</p> |
| Analyse des photographies aériennes (périodes : <b>1929 – Aujourd'hui</b> ) | Réalisée  | <p>L'étude des photographies aériennes montre sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><u>La zone « triangle boisé » :</u> la présence d'un bâtiment à partir de 1955 (usage non confirmé à date) ainsi que des parcelles agricoles. L'apparition d'un nouveau bâtiment (usage ?) à partir de 1971. Ces bâtiments sont démolis en 1986. A partir de cette date, le site est à l'état de friche avec une végétation dense.</li> <li><u>La zone « prolongement » :</u> la présence de parcelles agricoles jusqu'en 1974, puis construction du site actuel (SILIS ?).</li> </ul>                                         |
| Consultation d'archives (cadastre, plans anciens, dossiers ICPE)            | En cours  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Archives départementales : 2 dossiers ICPE au nom des APO ont été consultés (en raison de l'information donnée par la mairie de Saint-Etienne-Au-Mont). Ces sites <b>ne sont pas situés</b> au droit de la zone d'étude.</li> <li>Archives préfectorales : pas de réponse à date.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| Interrogation des bases de données (BASOL / BASIAS / SIS / autres)          | Réalisée  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Le site à l'étude n'est pas identifié dans les bases de données BASOL / BASIAS / SIS.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| Visite de site                                                              | En partie | <ul style="list-style-type: none"> <li>Réalisée le 26/02/2026 pour la zone « Triangle boisé ». Cette visite montre la présence de déchets divers (<b>fûts, bidons, pneus, palettes, cuve aérienne</b>) liés à une activité d'airsoft tolérée jusqu'à présent par les propriétaires.</li> <li>Non réalisée à date pour la zone « prolongement » (en attente de l'autorisation de la CAB)</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                            |
| Risque pyrotechnique                                                        | Réalisée  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Le site d'étude, localisé au sein d'une zone industrielle, est potentiellement concerné par ce risque pyrotechnique, compte tenu de la nature des usages passés et du contexte historique du secteur.</li> <li>Les photographies aériennes disponibles sur le site Géorisques – Remonter le temps ne couvrent pas les périodes correspondant aux bombardements. En revanche, la base de</li> </ul>                                                                                                                                                                                     |

|                                    |          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|------------------------------------|----------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                    |          | <p>données THOR (Theater History of Operations Reports) de l'US Air Force recense les bombardements aériens américains réalisés durant la Seconde Guerre mondiale.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Cette base de données montre que le site d'étude est partiellement concerné par ces zones de bombardements. Une cartographie sera présentée dans l'étude historique.</li> <li>• En conséquence, la réalisation d'un diagnostic pyrotechnique est recommandée sur l'ensemble de la zone d'étude, préalablement à tout travail de terrassement, afin de garantir la sécurité des intervenants et la maîtrise des risques.</li> </ul> |
| Etude de vulnérabilité des milieux | En cours | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Non débutée à date</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| Rédaction du rapport               | À venir  | Prévision : juin 2026                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |

Les premiers éléments collectés à ce stade ne permettent pas encore de conclure de manière définitive sur l'état des sols. Les conclusions seront établies à l'issue de l'étude, sur la base de l'ensemble des données rassemblées et validées.

## 4. SUITES PREVUES ET ARTICULATION DU PROJET

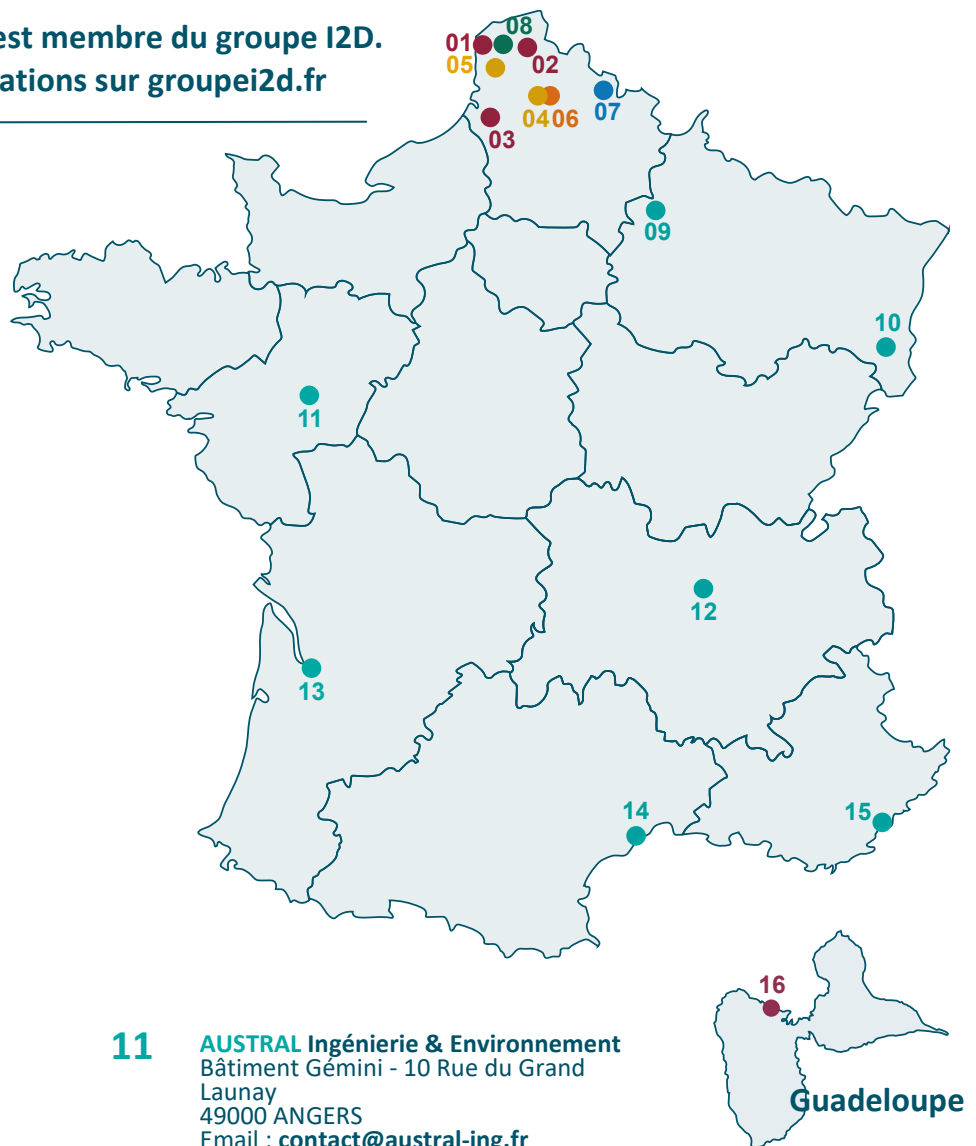
---

À l'issue de cette étude et au regard de l'usage futur (aménagement de la liane) deux cas principaux peuvent se présenter :

- Absence d'indice d'activité potentiellement polluante significative : l'étude conclura à une sensibilité faible ; aucune investigation intrusive n'est alors envisagée, sous réserve des exigences réglementaires applicables.
- Présence d'indices de sources potentielles : des investigations complémentaires (réalisation d'un diagnostic) pourront être proposées afin de caractériser la qualité des sols au droit des sources potentielles de pollution.

**Dans les deux cas, des caractérisations des sols devront être réalisées préalablement aux travaux, afin d'orienter la gestion des déblais issus des terrassements et de déterminer les filières d'évacuation et/ou de valorisation appropriées. Ces caractérisations (analyses conformes à l'arrêté du 12/12/2014) permettront d'identifier la qualité environnementale des matériaux excavés, de vérifier leur compatibilité avec les options de réemploi sur site ou hors site, et d'établir les modalités de prise en charge (installation de stockage, plateforme de traitement/valorisation, filière dédiée).**

**V2R Ingénierie & Environnement est membre du groupe I2D.**  
**Retrouver nos différentes implantations sur [groupei2d.fr](http://groupei2d.fr)**



**01** **V2R Ingénierie & Environnement**  
48 bis Route de Desvres  
62280 SAINT-MARTIN-BOULOGNE  
Email : [contact@v2r.fr](mailto:contact@v2r.fr)  
Tél : 03 21 10 42 42

**02** **V2R Ingénierie & Environnement**  
Site Eurocap - 1 Route des Bruyères  
62219 LONGUENESSE  
Email : [contact@v2r.fr](mailto:contact@v2r.fr)  
Tél : 03 21 10 42 42

**03** **V2R Ingénierie & Environnement**  
Garopôle - Place de la Gare  
80100 ABBEVILLE  
Email : [contact@v2r.fr](mailto:contact@v2r.fr)  
Tél : 03 21 10 42 42

**04** **ERC Ingénierie & Environnement**  
23-25 Rue du Dépôt  
62000 ARRAS  
Email : [erc62@wanadoo.fr](mailto:erc62@wanadoo.fr)  
Tél : 03 21 71 06 88

**05** **ERC Ingénierie & Environnement**  
131 Grand Place Foch  
62830 SAMER  
Email : [erc62@wanadoo.fr](mailto:erc62@wanadoo.fr)  
Tél : 03 21 32 09 84

**06** **CER Ingénierie & Environnement**  
23-25 Rue du Dépôt  
62000 ARRAS  
Email : [cer@v2r.fr](mailto:cer@v2r.fr)  
Tél : 03 74 17 00 00

**07** **SB20 Ingénierie & Environnement**  
Centre d'Affaires MATISSE  
Entrée B bureaux 223-225  
10 Avenue Henri Matisse  
59300 AULNOY-LEZ-VALENCIENNES  
Email : [sbastin@sb20.com](mailto:sbastin@sb20.com)  
Tél : 03 27 26 07 16

**08** **ALFA Ingénierie & Environnement**  
4 bis Rue de Verdun  
62360 CAPELLE-LES-BOULOGNE  
Email : [alfa@alfa-environnement.fr](mailto:alfa@alfa-environnement.fr)  
Tél : 03 21 30 53 01  
Fax : 03 21 30 53 02

**09** **AUSTRAL Ingénierie & Environnement**  
16 Rue Gabriel Voisin  
51100 REIMS  
Email : [contact@austral-ing.fr](mailto:contact@austral-ing.fr)  
Tél : 03 26 89 50 18

**10** **AUSTRAL Ingénierie & Environnement**  
68100 MULHOUSE  
Email : [contact@austral-ing.fr](mailto:contact@austral-ing.fr)  
Tél : 06 49 21 24 58

**11** **AUSTRAL Ingénierie & Environnement**  
Bâtiment Gémini - 10 Rue du Grand  
Launay  
49000 ANGERS  
Email : [contact@austral-ing.fr](mailto:contact@austral-ing.fr)

**12** **AUSTRAL Ingénierie & Environnement**  
23 Rue Crepet  
69007 LYON  
Email : [contact@austral-ing.fr](mailto:contact@austral-ing.fr)  
Tél : 06 80 70 24 70

**13** **AUSTRAL Ingénierie & Environnement**  
32 Allée de Boutaut  
33070 BORDEAUX  
Email : [contact@austral-ing.fr](mailto:contact@austral-ing.fr)  
Tél : 02 41 48 52 08

**14** **AUSTRAL Ingénierie & Environnement**  
96 Avenue de Saint Maur  
34000 MONTPELLIER  
Email : [contact@austral-ing.fr](mailto:contact@austral-ing.fr)  
Tél : 06 70 76 57 13

**15** **AUSTRAL Ingénierie & Environnement**  
WTC - Entrée L - 1300 Route des Crêtes  
06560 VALBONNE SOPHIA ANTIPOLIS  
Email : [contact@austral-ing.fr](mailto:contact@austral-ing.fr)  
Tél : 04 93 00 04 77

**16** **AGOA Ingénierie & Environnement**  
22 Lotissement Canne En Fleurs Bois  
Rada  
97115 SAINTE-ROSE  
Email : [s.rubini@agoa-ing.fr](mailto:s.rubini@agoa-ing.fr)